

FONDS DE MOBILITE CULTURE AU SAHEL 2022

Le Fonds de mobilité Culture au Sahel est un programme du pôle Culture et Partenariats solidaires au sein de l’Institut français en collaboration avec les Services de Coopération et d’Action Culturelle (SCAC) des Ambassades de France au Burkina-Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad. Ce programme soutient la mobilité à l’intérieur de la zone du G5 Sahel, et également en direction de la Côte d’Ivoire et du Sénégal (ou exceptionnellement vers un autre pays du continent ou vers la France).

Nouvelles modalités pour le fonds de mobilité culture au Sahel 2022

Ce nouveau fonds permettra de :

- Favoriser des projets de mobilités sur des propositions portées par des structures ou des associations (mobilités collectives essentiellement ou individuelles exceptionnellement)
- Soutenir des mobilités pour des participations aux types d’événements ou projets suivants :
 - Plateformes professionnelles, développement de marchés
 - Conférences, séminaires, forums régionaux et débats d’idées
 - Participation à des grandes manifestations artistiques et ICC du Continent
 - Résidences de recherche, de création, et collaborations artistiques
 - Formations, ateliers, workshops

LE DISPOSITIF

OUVERTURE ET CLOTURE DU DISPOSITIF

Du 9 septembre au 9 novembre 2022
Chaque dossier devra être déposé de préférence 2 mois avant la date de la mobilité, et au plus tard 1 mois avant – les dossiers tardifs ne pourront être traités.

A QUI S’ADRESSE LE DISPOSITIF ?

Ce fonds de mobilité est une aide à projet ouvert aux artistes, aux professionnels de la culture, et acteurs de la société civile au Sahel **portés par une structure** qui mettra en œuvre les mobilités **dans la zone Sahel, vers la Côte d’Ivoire ou le Sénégal, ou encore, vers un autre pays du Continent ou vers la France.**

PRINCIPALES DISCIPLINES CONCERNEES

Architecture, paysage et urbanisme, Arts de la rue, Arts visuels, Bande dessinée, Cinéma, Cirque, Danse, Débat d’idées, Design, Formations artistiques, Formation aux métiers de la culture, Livre, Marionnettes, Métiers d’art, Mode, Musée & Patrimoine, Musique classique et contemporaine, Musiques actuelles et jazz, Numérique et Jeux vidéo, Patrimoine culturel immatériel, Photographie, Pluridisciplinaire, Théâtre.

MONTANT DU SOUTIEN APPORTE

Jusqu’à 10 000 €

PERIODE ET LA DUREE DE LA MOBILITE

De 5 jours minimum à 4 semaines.
La mobilité doit être effectuée avant le 5 décembre 2022.

LES MODALITES

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures pour les mobilités doivent être déposés en ligne par les structures (associations, ifs, afs, autres) sur la plateforme de l'Institut français pour les demandes de mobilités :

www.ifprog.emundus.fr

Les structures retenues seront contactées par l'Institut français qui notifiera et contractualisera directement avec elle afin qu'elles puissent prendre en charge directement les billets, éventuellement les per diems et frais d'assurances liés aux mobilités.

A l'issue des mobilités, les structures adresseront à l'Institut français par courrier électronique un bilan des mobilités des bénéficiaires (objectifs atteints, perspectives, poursuite du projet, etc.).

Attention : Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions des mobilités dans votre pays de résidence et vers le pays de la mobilité avant tout dépôt de candidature (restrictions sanitaires ou autres).

COMMISSION DE SELECTION ET RESULTATS

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée par une commission de sélection composée de représentants de l'Institut français et des 5 SCAC de la zone Sahel. Les candidats recevront une réponse dans le courant du mois suivant le dépôt de candidature sur la plateforme.

FORMULAIRE ET DOCUMENTS A JOINDRE

- + Le formulaire en ligne à compléter
- + Liste détaillée des bénéficiaires et dates des missions souhaitées
- + Un dossier de présentation du projet de mobilité, présentation de la manifestation visée, des objectifs et résultats attendus, période de mobilité souhaitée et liste des participants à la mobilité
- + Un curriculum vitae ou une bio de l'ensemble des participants bénéficiaires de cette mobilité
- + Une lettre d'invitation d'une structure professionnelle ou un justificatif d'inscription à une manifestation
- + Une lettre de soutien de l'établissement du réseau culturel du pays de départ et/ou du pays d'accueil (SCAC, IF, AF)

CONTACT

Perrine Thibault, Chargée de projets
Pôle Culture et Partenariats solidaires
Direction Coopérations, Dialogues, Langues et Sociétés
Perrine.thibault@institutfrancais.com